

ESQUISSES DE MŒURS

## UN MONOMANE

*Audaces fortuna juvat.*

VII

**L**eroux, ce prétendu rival dont avaient parlé les amis de Maurice, était un gros gaillard, taillé en hercule, d'une désinvolture commune, pas désagréable de figure, plein de prétentions, comme tous les parvenus, mais pauvrement doué en fait de distinction sociale et de facultés intellectuelles, absolument nul en fait d'éducation, choses que priaient fort Mme Millard et sa fille.

Leroux ne pouvait donc compter sur les sympathies de ces dames. Quant à M. Millard, il partageait bien un peu les opinions de sa femme et de sa fille; mais, d'un autre côté, il avait un amour excessif pour le positif, le matériel. Avec l'argent, se disait-il, on venait tellement les défauts qu'ils disparaissent, et puis l'argent est la première puissance du monde.

D'ailleurs, M. Millard avait quelques petites obligations avec le père de Leroux, qui lui avait, en plusieurs circonstances, rendu de ces petits services désintéressés qu'on ne saurait oublier sans forfaire à l'honneur, à la reconnaissance. Or, M. Millard adorait la reconnaissance. Bonne, excellente note pour lui. La reconnaissance est une de ces perles sans prix qu'on ne trouve que très rarement, même chez ceux qui se piquent d'en avoir beaucoup.

Toutefois, il était impossible de croire que M. Millard violentât jamais les inclinations de sa fille qu'il idolâtrait.

Une fois, il avait donné quelque espérance au père Leroux; mais Eugénie n'avait pas été consultée, non plus que Mme Millard qui, certes, avait bien le droit de dire son mot dans l'affaire.

Le père Leroux avait fort amplifié les paroles de M. Millard auprès de son cher Gustave qui, de suite, prétentieux comme il était, s'était cru certain de réussir. Cependant, il n'avait encore fait aucune tentative directe. Malgré sa façon ordinaire, il ne se sentait pas de force à soutenir ses prétentions. Mme Millard surtout, avec son grand air et ses allures de grande dame, lui en imposait. Seule avec Eugénie, peut-être eût-il hasardé quelque chose. Elle était plus expansive que sa mère. Mais il s'était aperçu et avait remarqué que, durant ses quelques visites, la mère et la fille ne s'étaient pas laissées un instant. M. Millard leur avait dit un mot des intentions de Gustave, qui n'avait souri ni à l'une ni à l'autre. Elles avaient accueilli Leroux avec politesse, mais avec toute réserve.

Néanmoins, Gustave avait compté avec le temps. Il aurait bien voulu brusquer le dénouement; il avait même chargé son père de terminer l'affaire avec M. Millard.

— Attends un peu, avait dit le bonhomme Leroux.

Et Gustave attendait.

VIII

Nous l'avons déjà dit, Maurice ne connaissait pas d'oncle en Amérique sur lequel il pouvait compter.

Mais, en revanche, il avait une vieille tante à Montréal qui, à toute éventualité, pouvait lui aplanir les voies; non seulement les faciliter, mais les semer de ces fleurs qui en embellissent le parcours et font espérer une existence sinon somptueuse, au moins relativement enviable. Tout est relatif en ce monde.

Mademoiselle Bérénice Félicité était une vieille fille qui avait appris tous les *désenchantements* (qu'on nous pardonne le mot) de la femme déçue et qui n'avait plus que les lubies inhérentes à son âge de soixante-et-dix ans. Il y aurait bien des pages à écrire sur les désillusions qui avaient traversé, aigri le cœur de cette femme. Mais elle seule pouvait soulever ce voile mystérieux qui cache aux profanes tous les secrets de la vie intime. Nous n'y toucherons pas.

Mademoiselle Bérénice Félicité vivait dans un coin perdu de la grande ville de Montréal, avec une vieille gouvernante, qu'elle considérait comme une sœur et qui s'appelait Mathurine.

Mathurine était du nombre de ces rares et dévoués serviteurs dont la race est presque éteinte. Elle était, dans toutes les affaires domestiques, l'*alter ego* de sa maîtresse. Quelquefois même, dans les choses d'une importance majeure, celle-ci consultait Mathurine.

Ces deux vieilles, dans l'opinion publique, avaient une grande réputation de saintes filles, et cette réputation n'était pas tout à fait usurpée.

L'intérieur de ces deux vieilles amies avait la régularité et la quiétude du cloître. A certaines heures, cependant, quand il s'agissait de ne pas trop brusquer les convenances et les exigences mondaines, on se départissait volontiers et de bonne grâce de la sévérité habituelle.

Car Mlle Bérénice Félicité, en son temps, avait figuré avec avantage dans la belle et bonne société; elle en avait conservé toutes les délicatesses et le décorum; et elle se plaisait, le cas échéant, à le manifester.

Mlle Bérénice Félicité était la sœur du père de Maurice, dont elle était la marraine. Elle avait entouré le berceau de cet enfant, qu'elle avait fait chrétien, de toutes les sollicitudes possibles. Elle l'avait suivi dans le cours de son enfance avec une complaisance et une tendresse qui ne s'étaient jamais démenties. Elle avait vieilli sur les progrès matériels et moraux de son adolescence.

La séparation, que plus tard les circonstances avaient nécessitée, comme cela arrive dans toutes les familles, n'avait pas diminué les profondes et tendres sympathies que la tante avait mises dans son cœur pour ce neveu et filleul chéri.

En conséquence de cette séparation, les relations entre Maurice et sa tante avaient été moins fréquentes. Disons que Maurice les avait un peu négligées; mais hâtons-nous d'ajouter que Maurice, dans son excellent cœur, avait toujours conservé un souvenir idolâtre pour cette sœur d'un père pareillement vénéré jusqu'au culte.

Maurice, malgré ces petits oublis momentanés, coutumiers chez la jeunesse, avait toujours conservé avec un amour profondément senti les souvenirs intimes de la famille.

Et Mlle Bérénice Félicité n'avait pas de doute, d'illusion à cet égard.

De sorte que, malgré l'éloignement, la séparation inévitables, causées par les nécessités de la vie, l'affection entre le neveu et la tante étaient toujours aussi inaltérable que jamais.

Maurice, au moment d'aborder le côté le plus sérieux de la vie, s'était dit que cette tante bien-aimée pouvait être pour lui une précieuse co-opération.

IX

M. Millard avait bien rarement ces accès de grande gaieté qui jettent dans le foyer domestique une de ces lueurs rayonnantes, éblouissantes, qui illuminent la vie intérieure.

Mme Millard et Eugénie étaient peu accoutumées à ces éblouissements.

Ce matin-là, M. Millard était tout simplement radieux.

— Ma chère Eulalie, dit-il, tu vas préparer ma malle; je pars pour Montréal.

— L'idée de ce voyage t'est venue bien vite.

— Oui, et tu mettras dans mon sac de voyage le catalogue de mon musée.

— Toujours cette lubie!

— Tu dis lubie, à ton aise; mais n'oublie pas, c'est de la plus grande importance.

— On conçoit, dit Mme Millard avec le sourire d'une fine et spirituelle ironie, que le bonhomme n'eût pas l'air de remarquer dans sa dignité d'antiquaire.

— Cependant, reprit Mme Millard, serait-il indiscret de te demander ce qui nécessite ce voyage à Montréal.

— Tiens, lis cette lettre, elle est de Monier; ce cher ami, toujours dévoué à mes amours.

— A vos amours, dites-vous!

*Eugénie Leroux*

(A suivre)

## LA FEMME CANADIENNE

Ainsi que nos lecteurs le savent déjà, le concours de l'honorable M. Mercier avait été fixé pour le mois de février et a été remis pour les raisons que nous avons déjà données.

M. Rémi Tremblay nous avait envoyé alors le travail suivant, qu'il a redemandé plus tard pour y faire quelques corrections, et bien qu'il n'ait pas pris part au concours, nous croyons devoir publier cet article tant à cause de son importance que de la manière remarquable dont il est écrit.

Le sujet est assez intéressant et surtout assez sérieux pour que nos lecteurs apprécient à sa valeur ce nouveau portrait à la plume.

DEVISE: *Multum in parvo.*

**L**e peuple canadien-français est un peuple gentilhomme, a dit Stewart, un Anglais qui savait ce qu'il disait. Nous sommes trop polis pour le contredire, et nous avouons en toute sincérité que le savoir-vivre est un des traits caractéristiques de notre race. Si notre modestie souffre de cet aveu, consolons-nous à la pensée que bon nombre de critique, très mal renseignés, du reste, nous prodiguent les injures avec une profusion bien propre à répondre aux exigences de l'humilité la plus difficile à satisfaire.

Nous avons cependant d'excellentes raisons pour refuser de croire sur parole ceux qui, trop aveugles pour nous voir tels que nous sommes, nous représentent tels que leur stupide antipathie nous conçoit. La statistique des tribunaux correctionnels justifie l'assertion de M. Stewart; elle établit, à n'en pas douter, que, si nous contribuons pour notre bonne part à la construction et à l'entretien des prisons, en général, nous laissons à d'autres le soin de les habiter.

Ce n'est pas que l'entrée de ces institutions nous soit interdite; mais nos traditions, nos goûts, nos habitudes, nous en éloignent. Le Canadien a horreur de l'internement. Il lui faut les jouissances paisibles de la vie de famille, et c'est à la seule condition de les lui procurer qu'on le fait consentir à devenir homme d'intérieur.

Notre prison, à nous, c'est le foyer domestique, où nous nous laissons enchaîner dans les liens fleuris de l'amour et du devoir; c'est le paradis de Mahomet transporté sur la terre, avec la polygamie en moins et avec cette autre différence, toute à notre avantage, que nos houis canadiennes sont infiniment supérieures aux odalisques rêvées par le fondateur de l'islamisme.

Pour être interné dans ce lieu de délices, le Canadien affrontera les travaux forcés à perpétuité; volontiers, il se condamnera lui-même à la réclusion pourvu qu'on lui permette de choisir son tourne-clef parmi les angéliques créatures qui veulent bien dépouiller leurs ailes pour revêtir les dehors attrayants de l'épouse canadienne.

Si nos nationaux figurent en très petit nombre à Saint-Vincent-de-Paul et autres lieux de détention, remercions-en les semillantes géolières du pénitencier conjugal, qui trouvent moyen d'écraser la plupart de nos mauvais sujets dans leur excellente école de réforme, et qui savent manier leur trousseau de façon à empêcher les détenus de prendre la clef des champs.

Le besoin d'aimer et d'être aimé fait souvent d'excellents citoyens de ceux que la crainte des punitions légales ne saurait retenir dans les bornes du devoir. Nos Canadiennes n'ignorent pas cette disposition particulière de notre caractère national. Elles ont le sentiment de leur puissance, et leur tendresse affectueuse nous maintient dans la bonne voie bien plus sûrement que la rigueur des lois ne pourrait le faire.

Cette politesse innée, ce tact exquis que l'étranger admire en nous, nous les devons à la salutaire influence exercée de tout temps sur nos mœurs par la femme canadienne. Ces qualités ne sont pas l'apanage exclusif de nos salons aristocratiques. Si elles étaient bannies du reste de la terre, on les retrouverait dans la modeste demeure de l'habitant canadien.

Le soin méticuleux que les fondateurs de la colonie française du Canada ont apporté dans le choix des compagnes destinées aux hardis défricheurs de notre sol, est l'une des causes qui ont contribué le plus puissamment à nous transmettre ces traditions d'honnêteté, ce sentiment des convenances si hautement appréciés par l'observateur impartial.